



55 avenue Carnot
94230 Cachan
06 30 51 22 27

Commissariat aux comptes
Expertise-comptable

patrick.laurent@aditya-audit.fr

Association Veni Verdi

MVAC 20E Boîte 38, 18-20 rue Ramus
75020 Paris

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2022



55 avenue Carnot
94230 Cachan
06 30 51 22 27

patrick.laurent@aditya-audit.fr

Commissariat aux comptes
Expertise-comptable

Association Veni Verdi

MVAC 20E Boîte 38, 18-20 rue Ramus
75020 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association Veni Verdi,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Veni Verdi relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans les "petites entreprises". Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons, entre autres travaux, porté une attention particulière :

- * au traitement des subventions, des fonds dédiés et des produits constatés d'avance,
- * au contrôle du chiffre d'affaires.

Pour ce faire, nous avons vérifié le respect de la réglementation comptable applicable selon le cas de figure, ainsi que le correct traitement comptable.

Par ailleurs, nous avons vérifié :

- les options retenues dans le choix des méthodes comptables ou dans leurs modalités de mise en œuvre
- lorsqu'elles ont des incidences majeures sur le résultat, la situation financière ou la présentation d'ensemble des comptes de l'entité ;
- les estimations comptables importantes, notamment celles manquant de données objectives et impliquant un jugement professionnel dans leur appréciation ;
- la présentation d'ensemble des comptes annuels, qu'il s'agisse du contenu de l'annexe ou de la présentation des états de synthèse.
- le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du bureau d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cachan, le 1 juin 2023

Le commissaire aux comptes,
Société Aditya représentée par
Patrick LAURENT



Signé électroniquement le 01/06/2023 par
Patrick Laurent

<u>ACTIF</u>	Exercice au 31/12/2022		31/12/2021		<u>PASSIF</u>	31/12/2022		31/12/2021	
	brut	amortis.	Net	Net		Net	Net	Net	Net
<u>Actif immobilisé</u>					<u>Fonds associatifs</u>				
Immobilisations incorporelles			0	0	Fonds associatifs	90 000	90 000	90 000	90 000
Immobilisations corporelles	27 885	14 011	13 874	15 135	Réserve de Trésorerie				
Matériels et outillages	5 004	3 939	1 065	2 066	Report à nouveau	53 114	128 471	128 471	128 471
Installations et agencements divers	7 359	3 681	3 678	4 199	Résultat de l'exercice	8 759	-75 358	-75 358	-75 358
Matériel de transport	4 793	956	3 837	0	Subvention d'équipement	5 360	6 000	6 000	6 000
Matériel bureau et info.	10 729	5 435	5 294	8 870					
Immobilisations financières	347	0	347	347					
Dépôts, caution, avances, prêts	347	0	347	347					
TOTAL I	28 232	14 011	14 220	15 481	TOTAL I	157 232	149 114	149 114	149 114
					<u>Fonds reportés et dédiés</u>				
					Fonds dédiés sur subventions et dons affectés	27 468	25 388	25 388	25 388
					TOTAL II	27 468	25 388	25 388	25 388
<u>Actif circulant</u>					<u>Emprunt et Dettes</u>				
Ressources à recevoir	45 895		45 895	40 837					
Dons-Mécénat à recevoir	10 000		10 000	19 500	Emprunt auprès d'Établissements de crédit	5 336	9 776	9 776	9 776
Autres créances	75 778		75 778	39 641	Acompte reçu	1 475			
Disponibilités	197 930	0	197 930	283 349	Dettes fournisseurs et comptes attachés	16 023	17 503	17 503	17 503
Banques	69 348		69 348	125 682	Dettes fiscales et sociales	76 997	87 380	87 380	87 380
Comptes Livrets	126 562		126 562	155 559	Autres dettes	16	11	11	11
Caisses	2 020		2 020	2 109					
<u>Charges constatées d'avance</u>	5 485		5 485	952	<u>Produits recus d'avance</u>	64 761	110 587	110 587	110 587
TOTAL II	335 089	0	335 089	384 279	TOTAL III	164 609	225 259	225 259	225 259
TOTAL ACTIF	363 320	14 011	349 309	399 761	TOTAL PASSIF	349 309	399 761	399 761	399 761

Charges d'exploitation		Comptes 2022	Comptes 2021	Produits d'exploitation	Comptes 2022	Comptes 2021
60 - ACHATS		78 308	72 891		287 133	261 645
- Fournitures matières 1ères		44 773	30 568	70 - REVENUS D'ACTIVITES - Jeunesse - Ateliers éducatifs & pédagogiques - Adultes & Grand Public - Ateliers - Partenariats entreprises - Partenariats scientifiques R&D - Formations - Vente de Récoltes - Matériel - prestations extérieures	130 866	113 323
- Etudes - Prestations de services		16 384	11 987		27 853	27 075
- Electricité des locaux		572	473		61 275	31 105
- Fournitures petits équipements - Atelier		15 430	27 116		0	0
- Fournitures Bureau et entretien		1 149	2 748		35 361	50 948
61 - SERVICES EXTERNES		7 494	11 376	74 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ETAT - Aides à l'emploi - Etat - Subventions	17 199	10 854
- Locations immobilières		2 563	2 449		14 580	28 340
- Locations mobilières		2 073	5 132		314 212	194 375
- Travaux d'entretien, réparation, maintenance		889	1 341		147 074	86 440
- Primes d'assurances		1 847	1 872		25 388	21 319
- Documentation		122	583	COLLECTIVITES LOCALES - Département - Villes - Région Ile de de France AUTRES ORGANISMES PUBLICS - Bailleurs sociaux - autres organismes publics	121 686	65 121
62 - AUTRES SERVICES EXTERNES		38 443	44 069		138 202	82 589
- Honoraires, prestataires, frais d'actes		16 202	17 330		5 000	10 500
- Communication - publications		14 341	15 615		112 457	54 961
- Déplacements, Missions et réceptions		3 622	7 792		20 745	17 128
- Frais postaux - Télécommunication		654	341	ORGANISMES privés - fonds "semi public" 75 - AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE - Participation adhérents - Dons - Mécénat - Autres produits de gestion courante	28 936	10 346
- Frais bancaires et Cotisations diverses		3 624	2 991		12 150	7 196
63 - IMPOTS ET TAXES		26 400	18 251		16 786	3 150
64 - FRAIS DE PERSONNEL		677 779	604 429		0	15 000
- Salaires brut		522 827	456 086		235 341	176 410
- Charges sociales		109 137	105 166	78 - 79 - REPRISE D'EXPLOITATION - Utilisation de dons dédiés - Reprises amortis. prov. - transfert charges TOTAL des PRODUITS D'EXPLOITATION TOTAL des PRODUITS FINANCIERS TOTAL des PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL PRODUITS TOTAL GENERAL	650	320
- Autres charges de personnel		45 814	43 177		45 646	8 350
65 - AUTRES CHARGES		1	3		188 787	165 462
68 - DOTATIONS D'EXPLOITATION		34 682	29 352		258	2 279
- Dotations aux amortissements		7 214	3 964		33 951	72 496
- Engagem. à réaliser sur subv. et dons affectés		27 468	25 388	25 388	69 375	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		863 107	780 371	8 563	3 121	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		217	339	870 637	704 926	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		198	0	1 004	427	
TOTAL CHARGES		863 522	780 710	640		
Résultat Net		8 759	-75 358	872 281	705 352	
TOTAL GENERAL		872 281	705 352			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE				EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE		
Bénévoles		128 600	81 000	Bénévolat	128 600	81 000
Mise à disposition Biens et services		21 800	17 900	Prestations en nature		8 980
				Dons en nature	21 800	8 920
Total Contributions en nature		150 400	98 900	Total Contributions en nature	150 400	98 900

ANNEXES

Exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

PREAMBULE

Veni Verdi est une association 1901, créée le 10/11/2010, dont l'objectif est de créer des jardins en milieu urbain pour agir sur l'Environnement, la Société et l'Économie.

Veni Verdi intervient sous différentes formes notamment :

Dans les établissements scolaires :

- Aménagement de micro fermes, de potager sur les toits ou en pleine terre
- Réalisations et animations ponctuelles

Auprès des bailleurs sociaux pour créer un coin de nature dans les résidences :

- Le jardin partagé entre habitants permet de se retrouver dans un lieu neutre autour d'objectifs communs,
- Installation de micro ferme, animations d'ateliers de jardinage ponctuel intérieur/extérieur...

Auprès des entreprises :

- Proposer une journée à la ferme ou une matinée sur un toit,
- Participer à un projet collectif dans le cadre d'une action en team building
- Créer une micro-exploitation sur un toit, dans un local...

Par formations pour adultes pour devenir agriculteur de proximité.

Par la vente de sa propre production...

L'équipe de Veni verdi est composée d'une dizaine de salariés professionnels intervenant sur différents sites.

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 349 309 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 8 759 E

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/05/2023.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition.

Méthode d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles :

Le mode linéaire a été retenu pour l'ensemble des immobilisations.

- Immobilisations incorporelles :
 - Logiciels Linéaire sur 12 mois,
- Immobilisations Corporelles :
 - Travaux, Agencements, aménagements Linéaire sur 7 ans,
 - Matériels de bureau Linéaire sur 4 ans,
 - Matériels informatiques Linéaire sur 3 ans,
 - Mobilier de bureau Linéaire sur 4 ans,

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations : 28 232 €

Actif immobilisé	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	27 885	14 011	13 874
Immobilisations financières	347		347
TOTAL	28 232	14 011	14 220

L'association a essentiellement investi plusieurs vélos en 2022.

Les immobilisations financières correspondent au dépôt de garantie versé sur les locaux

Etat des créances = 137 159 E

ÉTAT DES ECHEANCES DE CREANCES

Rubriques et postes	Montant Brut	< à 1 an	De 1 à 5 ans	> à 5 ans
Créances Activités Ateliers	45 895	45 895		
Mécènes à recevoir	10 000	10 000		
Subventions à recevoir	58 522	58 522		
Autres Créances	17 256	17 256		
Charges constatées d'avance	5 485	5 485		
Total des créances	137 159	137 159		

Les créances correspondent à des facturations, subventions et mécènes 2022 dont les règlements sont intervenus en 2023.

Trésorerie = 197 230 E

L'association dispose d'un total des disponibilités s'élève à 197 930 €

Solde comptable des Comptes de Trésorerie	Au 31/12/22
Compte courant	69 348
Compte Livret & autre	126 562
Caisses	2 020
TOTAL	197 930

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds Associatifs = 174 502 €

• Fonds propres avec Droit de reprise	90 000 €
• Report à nouveau	53 114 €
• Résultat de l'exercice	8 759 €
• Subvention pour investissement	5 360 €
• TOTAL Fonds propres	157 232 €

Fonds propres avec Droit de reprise :

Paris Initiative Entreprise (PIE) a accordé, le 20/01/2021, un contrat d'apport avec droit de reprise pour un montant de 60 000 euros sur une durée totale de 10 ans, dont un délai de remboursement de 5 ans, pour financer le développement de l'association.

France active Ile de France a accordé, le 20/01/2021, un contrat d'apport avec droit de reprise pour un montant de 30 000 euros sur une durée totale de 5 ans, dont un délai de remboursement d'1 an, pour financer le développement en investissement et en fonctionnement de l'association.

Report à Nouveau :

Le Résultat en perte au 31/12/2021 d'un montant de 75 358 € est affecté en Report à nouveau.

Résultat de l'exercice :

L'exercice 2022 se traduit par un excédent comptable de 8 759 €.

Subventions d'équipement :

La ville de Paris a accordé une subvention de 6 000 € pour l'acquisition en 2022 de plusieurs vélos électriques pour un budget de 4 793 €.

Fonds dédiés = 22 375 E

Fonds dédiés par projet	Année 2022	dotation fonds dédiés	Reprise fonds dédiés	Total fonds dédiés 2023
Fds dédiés- Cité éducative porte 20e		4 600,00		4 600,00
Fds dédiés Préfecture 75 -Quartier d'été		1 500,00		1 500,00
Fds dédiés Vde P achat de matériel		5 093,10		5 093,10
Fds dédié Ville de Paris – Ateliers GAB		1 400,00		1 400,00
Fds dédiés – Paris Habitat		6 000,00		6 000,00
Fonds dédiés Cité éducative Bondy	8 825,00		8 825,00	
Fonds dédié Cité éducative portes 20e	8 000,00		8 000,00	
Total fonds dédiés sur subvention	16 825,00	18 593,10	16 825,00	18 593,10
Fds dédiés Fondation le Marchand POL		5 000,00		5 000,00
Fds dédiés Catalyons POL		1 000,00		1 000,00
Fds dédié Fondation SNCF -PMF		1 875,00		1 875,00
Fds dédié Fondation Géotec - EVA		1 000,00		1 000,00
Fds dédié OXO int ldt Pailleron	8 563,04		8 563,04	
Total fonds dédiés sur mécénat	8 563,04	8 875,00	8 563,04	8 875,00

A noter, la totalité des fonds dédiés reportés sur 2022 a été utilisée sur l'exercice 2022.

Un report de dépenses est prévu sur 2023 concernant des projets financés et accordés en 2022.

Etat des dettes = 169 702 E**ÉTAT DES ECHEANCES DES DETTES**

Rubriques et postes	Montant Brut	< à 1 an	De 1 à 5 ans	> à 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	5 336	4 563	772	
Acompte reçu	1 475	1 475		
Dettes fournisseurs	16 023	16 023		
Dettes fiscales et sociales	76 997	76 997		
Autres dettes	16	16		
Produits constatés d'avance	64 761	64 761		
Sous-Total du Bilan Passif	164 609	163 837	772	

Emprunts et dettes assimilées

Le poste « Emprunts et dettes assimilées » correspond un contrat de prêt contracté en 2019 et qui se terminera en février 2024.

Dettes fournisseurs

Le poste « Dettes fournisseurs » correspond à des factures diverses qui seront payés en 2023.

Dettes fiscales et sociales :

Ce poste est composé des charges de personnel relatives aux cotisations sociales du 4^{ème} trimestre 2022, aux provisions pour congés payés et de la taxe sur la formation 2022.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Les ressources de l'association = 870 637 E**

Les ressources internes de l'association = 287 133 E

Produits d'exploitation	2022	2021
70 - REVENUS D'ACTIVITES	287 133	261 645
- Enfants - Ateliers éducatifs & pédagogiques	130 866	113 323
- Adultes & Grand Public - Ateliers	27 853	27 075
- Partenariats entreprises	61 275	31 105
- Partenariats scientifiques R&D	-	-
- Formations	35 361	50 948
- Vente de Récoltes	17 199	10 854
- Matériel - prestations extérieures	14 580	28 340

Les ressources internes de l'association sont composées essentiellement d'ateliers d'animation, d'accompagnement et de sensibilisation à l'environnement ainsi que les Dons et mécénats.

Les subventions de fonctionnement = 314 212 E

1/ Les subventions sur les contrats aidés = 25 388 E

Produits d'exploitation	2022	2021
- ASP – CUI & Emplois francs	25 388	21 319

2/ Les autres subventions 283 731 E

Produits d'exploitation	Comptes 2022	Comptes 2021
74 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	288 824	173 056
ETAT	121 686	65 121
- Subventions (CGET ANRU...)	121 686	65 121
COLLECTIVITES LOCALES	138 202	82 589
- Département	5 000	10 500
- Villes	112 457	54 961
- Région Ile de de France	20 745	17 128
AUTRES ORGANISMES PUBLICS	28 936	10 346
- Bailleurs sociaux	12 150	7 196
- autres organismes publics	16 786	3 150
ORGANISMES privés	-	15 000
- fonds "semi public"	-	15 000

L'association s'est engagée dans de nombreux projets pour lesquels elle a obtenu des subventions de différents partenaires, régulièrement intéressés par ses activités.

Les cotisations, dons et mécènes : 235 341 E

Produits d'exploitation	Comptes 2022	Comptes 2021
75 - AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	235 341	176 410
- Participation adhérents (cotisations, adhésion)	650	320
- Dons	45 646	8 350
- Mécénat	188 787	165 462
- Autres produits de gestion courante	258	2 279

Les transferts de charges et reprises sur fonds dédiés : 33 951 E

Produits d'exploitation	Comptes 2022	Comptes 2021
78-79 – Reprise sur provisions et Transfert de charges	33 951	72 496
- Utilisation de fonds dédiés	25 388	69 375
- Transfert de charges	8 563	3 121

Les dépenses d'exploitation = 863 107 E

Les Achats = 78 308 E

Charges d'exploitation	Comptes 2022	Comptes 2021
60 - ACHATS	78 308	72 891
- Fournitures matières 1ères	44 773	30 568
- Etudes - Prestations de services	16 384	11 987
- Electricité des locaux	572	473
- Fournitures petits équipements - Atelier	15 430	27 116
- Fournitures Bureau et entretien	1 149	2 748

Les achats représentent pour l'essentiel des matières premières et petits équipement nécessaires au fonctionnement des sites dont Veni Verdi est en charge et au bon déroulement des ateliers.

Services extérieurs = 7 494 E

Charges d'exploitation	2022	2021
61 - SERVICES EXTERNES	7 494	11 376
- Locations immobilières	2 563	2 449
- Locations mobilières	2 073	5 132
- Travaux d'entretien, réparation, maintenance	889	1 341
- Primes d'assurances	1 847	1 872
- Documentation	122	583

Les services extérieurs sont essentiellement composés des 2 postes « loyers » et « assurance ».

Autres Services extérieurs = 38 443 E

Charges d'exploitation	2022	2021
62 - AUTRES SERVICES EXTERNES	38 443	44 069
- Honoraires, prestataires, frais d'actes	16 202	17 330
- Communication - publications	14 341	15 615
- Déplacements, Missions et réceptions	3 622	7 031
- Frais postaux - Télécommunication	654	761
- Frais bancaires et Cotisations diverses	3 624	3 332

Le poste est principalement composé de diverses charges nécessaires au fonctionnement de l'association.

Les Charges de personnel

Charges d'exploitation	2022	2021
IMPOTS ET TAXES	26 400	18 251

Les taxes représentent la formation continue et la taxe sur les salaires.

Charges d'exploitation	2022	2021
FRAIS DE PERSONNEL	677 779	604 429
- Salaires brut	522 827	456 086
- Charges sociales	109 137	105 166
- Autres charges de personnel	45 814	43 177

L'augmentation des charges de personnel est la résultante de l'augmentation de l'effectif moyen. L'effectif passe de 17.5 salariés en 2021 à 19.44 salariés en 2022 (équivalent temps plein) -

Evaluation des contributions en nature : le bénévolat et Dons

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE	2022	2021
Mise à disposition Biens et services	21 800	17 900
Bénévoles	128 600	81 000
Budget Général	150 400	98 900

La valorisation du bénévolat est effectuée en respectant le taux horaire brut minimum du SMIC intégrant les charges sociales patronales.

De nombreux bénévoles participent aux activités de l'association, en plus des salariés.

Dérogations aux prescriptions comptables

NÉANT

Modification affectant les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels

NÉANT

Evènements post-clôture

NÉANT